

Le 7 du mois d'avril dernier, la mort est venue trancher les jours de l'un de nos directeurs en la personne de l'Honorable Juge Ulric Tessier, qui pendant 21 ans a été un des administrateurs de la Caisse, l'opinion de l'Hon. Juge Tessier, légiste distingué et d'une grande prudence, avait un grand poids dans les décisions que le bureau de direction avait à prendre sur les divers sujets qui lui étaient soumis. Le décès du Juge Tessier est pour la Caisse d'Economie une perte bien sensible. Vous aurez messieurs, à faire le choix d'un actionnaire pour le remplacer.

La Caisse d'Economie continue à faire des prêts sur billets ayant pour garantie collatérale des débetures du Gouvernement fédéral, du Gouvernement provincial, des corporations municipales, des compagnies incorporées ou des actions de banques.

Avant de terminer notre présent rapport il nous fait plaisir d'offrir à tous nos employés nos remerciements pour leur ponctualité à remplir leurs charges respectives.

Le tout humblement soumis,

OL. ROBITAILLE, M. D.

Président.

Québec, 20 juin 1892.